

Guide de l'utilisateur

SIECLE

Téléservices

Guide pour les Parents/Elèves

Version 15.3



Guide de l'utilisateur

1.	Généralités	3
2.	Création du compte Téléservices	4
1- 2-	Première Connexion Cas d'un compte non confirmé	5 7
3.	Récupération de l'identifiant	8
1- 2-	Adresse mail reconnue Adresse mail non reconnue	9 9
4.	Réinitialisation du mot de passe	10
1- 2- 3-	Identifiant trouvé Identifiant non reconnu Identifiant partiellement reconnu	
5.	Regroupement de compte Parents	14
1- 2-	Comment faire un regroupement ? Comment casser un regroupement de comptes ?	14 18



1. Généralités

Informations générales

Seuls les comptes Téléservices permettent la connexion aux Téléservices, à l'application OBII et aux ENT LEA et ARGOS.

Seul le lien <u>www.ac-bordeaux.fr/teleservices</u> vous permet de gérer votre compte Téléservices/ENT (modifier votre mot de passe, rattacher un autre enfant sur votre compte, modifier l'adresse mail attachée à votre compte)

Chacun des responsables légaux recevra autant de notifications que d'enfants scolarisés dans le 2nd degré que vous avez sous votre responsabilité.

Chacune de ces notifications contient un identifiant et un mot de passe temporaire.

Attention : L'identifiant qui correspond au compte utilisateur est provisoire ! C'est-à-dire que tant que le compte n'aura pas été créé et confirmé, l'utilisateur ne pourra pas accéder aux informations des enfants rattachés au compte.

Le regroupement de comptes permet de ne posséder qu'un seul compte Téléservices regroupant tous vos enfants. Cet unique compte de regroupement vous permettra d'accéder aux services en ligne de tous vos enfants. Cela est valable pour les Téléservices et pour les ENT.

Important

À partir de la rentrée 2015, pour des raisons réglementaires, il n'est plus possible de regrouper plusieurs responsables sur un même compte et les comptes joints existants regroupant plusieurs responsables seront supprimés fin novembre 2015. Aussi, il est préférable de demander à l'établissement où sont inscrits vos enfants de supprimer les comptes joints existants afin d'éviter une distribution de nouveaux comptes en cours d'année.



2. Création du compte Téléservices





http://www.ac-bordeaux.fr/teleservices/

En ce qui concerne votre compte d'accès aux services en ligne :		
Vous trouverez ci-dessous, l'identifiant et le mot de passe de votre compte internet pour accéder aux services proposés par le Collège aux services proposés par le Collège aux services proposés de 4 C :		
Identifiant : cria.bordeaux Mot de passe * : DCBRJDWH * Mot de passe provisoire, à modifier lors de la première connexion.		
accéder aux services en ligne		
Ci-dessus, les informations du courrier de notification qui doivent être reportées sur l'écran de connexion aux Téléservices.	votre identifiant cria.bordeaux votre mot de passe	
Bienvenu(e) sur Scolarité Services	VALIDER	
qui vous propose différents services en ligne concernant la scolarité de vos enfants.	identifiant oublié ? → mot de passe oublié ? →	

Le courrier de notification a une durée de vie limitée à 3 mois après la date de création du document (Date visible en haut à droite de votre notification) et tant que vous n'avez pas validé l'écran de « première connexion » (voir page suivante)



1- Première Connexion

	ΟΟΓΜΙΈΡΕ ΟΟΝΝΕΥΙΟΝ	
	PREMIERE CONNEXION	
	Première connexion	
SCOLARITÉ SERVICES	Vos informations	Votre enfant:
SERVICES	votre identifiant	date de naissance*
	cria.bordeaux	01 • 01 • 2000 •
	nouveau mot de passe*	
	•••••	Mot de passe :
	confirmation du mot de passe*	8 à 14 caractères alphanumériques
	•••••	(chiffre et lettre obligatoire)
	votre adresse mail* (Vous devez indiquer une adresse mail existante**)	
	factice@ac-bordeaux.fr	
	confirmation de votre adresse mail*	
Educed - Egylini - Francesia République FRANÇASIE	factice@ac-bordeaux.fr	
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	*Champ obligatoire	
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE	**Cette adresse de messagerie est indispensable : sitôt ce formulaire valid	lé, vous y recevrez un courriel contenant un lien sur lequel vous devez
LA RECHERCHE	Par la suite, cette adresse pourra également être utilisée pour :	e operation n'est à l'arte qu'une seure lors.
	 vous communiquer des informations importantes concernant vos service - retrouver en cas d'oubli, votre identifiant ou votre mot de passe. 	25
	VALIDER ANNULER MEN - MESR - contact - mentions légal	les - aide

Concernant l'adresse mail :

- Elle est Obligatoire pour les responsables
- Elle est Facultative pour les élèves, mais indispensable pour l'auto-dépannage.

L'adresse mail doit être facilement accessible, car suite à la création du compte un mail y est envoyé vous invitant à confirmer la création et l'association du mail au compte.

🔰 Compte en attent	Compte en attente de validation		
Pour utiliser votre compte, ouvrez recevoir et suivez les instructions.	Pour utiliser votre compte, ouvrez maintenant le mail que vous venez de recevoir et suivez les instructions.		
VALIDER			

Ce mail de confirmation est :

- Bloquant pour le responsable si non confirmé
- Non bloquant pour les élèves, mais il bloque l'auto-dépannage si non confirmé



SIECLE - Téléservices

Guide de l'utilisateur

Apres avoir validé, un écran de confirmation vous invite à vous rendre su de confirmer la création du compte / association mail au compte. L'Expéditeur et le Sujet vous permettant de retrouver le mail

De Administrateur des services en ligne < service.messagerie@ac-bordeaux.fr> 🏠 Sujet Message des services en ligne - Activation de votre compte	11:15	
Pour West State	Autres actions 🝷	
Bonjour,		
vous souhaitez accéder aux services en ligne de l'éducation nationale. Afin de pouvoir utiliser tous les services proposés, cliquez sur le lien ci-dessous : <u>https://bv.ac-bordeaux.fr/aten-web/connexion</u>		
Vous disposez d'un delai de 3 mois pour activer votre compte Au-dela, reprendre contact avec l'établissement pour en créer un nouveau.	le compte sera supprime et vous devrez	
Cordialement. L'administrateur des services en ligne.	création du compte.	

Attention, il est probable que le mail soit signalé comme étant Indésirable voir du Spam, vous devez donc vérifier dans vos dossiers « courriers indésirables » ou regarder dans la corbeille de votre messagerie. Si vous ne recevez nas ce mail, vous devez signaler le problème à l'établissement qui vous à

messagerie. Si vous ne recevez pas ce mail, vous devez signaler le problème à l'établissement qui vous a remis la notification de compte Téléservices.

Une fois confirmé, un écran vous signale que votre compte est maintenant opérationnel.



Création réussie: Vous venez de créer votre compte Téléservices, vous pouvez maintenant utiliser les différents services ouverts par l'établissement qui vous a remis le courrier de notification.

Vous pouvez à tout moment mettre à jour les informations de votre compte Téléservices en cliquant sur le lien « gérer son compte »





2- Cas d'un compte non confirmé

Pour le **parent**, il tombera sur l'écran suivant lors de sa connexion aux Téléservices suite à la création de son compte :

Votre adresse mail est affichée ci-dessous. Si elle est erronée, vous pouvez la mettre à jour.		
votre adresse mail*		
factice@ac-bordeaux.fr		
confirmation de votre adresse mail*		
factice@ac-bordeaux.fr		
*Champ obligatoire		
VALIDER	ANNIII FR	

Il est alors possible, soit de renvoyer le mail de confirmation, soit de corriger l'adresse mail pour envoyer la confirmation sur une autre adresse (cette adresse mail deviendra celle associé au compte). Tant que le parent n'aura pas confirmé son compte, il restera indisponible.

Pour l'**enfant**, c'est différent car même sans avoir confirmé son compte, il peut accéder à ses Téléservices mais l'auto-dépannage sera bloqué. Pour pouvoir renvoyer sa confirmation, il doit dans un premier temps se connecter à son compte Téléservices (voir avec l'établissement si l'identifiant et mot de passe sont perdu), puis aller dans l'espace de gestion du compte, menu « gérer son compte ».

VOTRE COMPTE		
COMPTE DE	Cliquer sur le bouton pour renvoyer le mail de confirmation.	
PROFIL	votre identifiant	
	.154.05461	
🔶 RETOUR	votre adresse mail actuelle	Votre adresse mail n'a pas été validée
SE DÉCONNECTER	@ac-bordeaux.fr	RENVOYER UN EMAIL DE VALIDATION



3. Récupération de l'identifiant

Depuis la page d'authentification : <u>www.ac-bordeaux.fr/teleservices</u>

Y	Scol Arité	votre identifiant
	SERVICES	Saisissez un identifiant votre mot de passe Saisissez un mot de passe
	Bienvenu(e) su qui vous propos services en lign	n de

Une adresse mail vous est demandée, il s'agit de celle renseignée lors de la création de votre compte

	IDENTIFIANT OUBLIÉ	
	🔰 Identifiant oublié	
Scolarité	Veuillez saisir les informations suivan	Saisir votre adresse mail
SERVICES	votre adresse mail*	
	*Champ obligatoire	
	VALIDER	ANNULER

La validation débouche sur au moins deux résultats.



Identifiant oublie	é
Un email rappelant votre identifiant vous a été envoyé à l'adresse suivante :	
VALIDER	

Si l'adresse mail est valide, un email vous est alors envoyé avec la liste complete des comptes rattachés à cette adresse mail comme ci-dessous



2- Adresse mail non reconnue

Les informations associées à votre compte ne permettent pas de répondre à votre demande. Merci de contacter votre établissement.

Plusieurs raisons à cet ecran :

- Vous n'avez pas encore créé votre compte Téléservices
- Vous n'avez confirmé votre compte (Voir chapitre Création du compte)
- Vous avez fait une erreur lors de la saisie de l'adresse mail
- Aucun compte n'est rattaché à cette adresse mail

Si vous n'arrivez pas à vous auto-dépanner, vous devez signaler le problème à l'établissement qui vous a remis la notification de compte Téléservices.



4. Réinitialisation du mot de passe

Depuis la page d'authentification : <u>www.ac-bordeaux.fr/teleservices</u>

Y	Scol Arité	votre identifiant
		Saisissez un identifiant votre mot de passe
	Bienvenu(e) sur Square de Carter	Saisissez un mot de passe VALIDER
	qui vous propose d services en ligne c scolarité de vos enfants.	sation du service identifiant oublié ? → mot de passe oublié ? →

L'identifiant du compte vous est demandé

	MOT DE PASSE OUBLIÉ		
	🔰 Mot de passe oublié		
Scolarité Services	Veuillez saisir les informations suivante votre identifiant*	Saisir votre identifiant	
	*Champ obligatoire		
	VALIDER	ANNULER	

La validation débouche sur au moins deux résultats.



1- Identifiant trouvé

Mot de passe oublié Votre demande de réinitialisation de mot de passe a été prise en compte. La référence de cette demande est le nº 1425050579136. Yeillez à noter ce numéro. Un mail détaillant la marche à suivre pour finaliser cette modification va vous être envoyé. VALIDER

Un email est alors envoyé sur la boite rattaché au compte Téléservices avec pour sujet le numéro de référence (voir encadrés rouge)

De Administrateur des services en ligne <service<mark>.messagerie@ac-bordeaux.fr> 🏠</service<mark>	
Sujet Demande de changement de mot de passe nº 1425050579136	16:22
Pour Anten States	Autres actions 🔹
Bonjour,	
pour réinitialiser votre mot de passe permettant d'accéder aux services en ligne de l'éducation	on nationale,
cliquez sur le lien ci-dessous :	
https://bv.ac-bordeaux.fr/aten-web/oubliMdp/changementMdp?code=	
Anopherest schedulae, street, schedulae,	
Cordialement.	
L'administrateur des services en ligne.	

Le lien vous permettra de finaliser la réinitialisation de votre mot de passe :

académie		SIECLE - Téléservices		Scol- Téléservices
Bordea		Guide de l'utilisateur		- Mise à jour 20/08/2015
No No	tre mot de pass	e		
Veuillez s	aisir votre identifiant ains	i que votre nouveau mot de passe.		
votre ider	ntifiant*			
votre nou	veau mot de passe*			
(8 caracté	ères minimum, 14 caractère	s maximum, chiffres ET lettres obligatoi	res)	
confirm	ation du nouveau mot de pa	ISSE*		
*Champ	obligatoire			
	VALIDER	ANNULER		



2- Identifiant non reconnu

Cet identifiant n'est pas reconnu. Veuillez réessayer.

L'identifiant n'existe pas dans l'annuaire des Téléservices, si vous avez oublié votre identifiant vous pouvez :

- Soit passer par la demande autonome de récupération d'identifiant (voir la partie concernée).
- Soit le demander à l'établissement où est scolarisé l'enfant.
- *3- Identifiant partiellement reconnu*

Vous devez valider votre adresse mail afin de pouvoir modifier votre mot de passe. En cas de problème, veuillez contacter votre établissement.

Plusieurs raisons à cet ecran :

- Vous n'avez pas encore créé votre compte Téléservice
- Vous n'avez confirmé votre compte (Voir chapitre Création du compte)

Si vous n'arrivez pas à vous auto-dépanner, vous devez signaler le problème à l'établissement qui vous a fournis la notification de compte Téléservices.



5. Regroupement de comptes Parent

Important

À partir de la rentrée 2015, pour des raisons réglementaires, il n'est plus possible de regrouper plusieurs responsables sur un même compte et les comptes joints existants regroupant plusieurs responsables seront supprimés fin novembre 2015. Aussi, il est préférable de demander à l'établissement où sont inscrits vos enfants de supprimer les comptes joints existants afin d'éviter une distribution de nouveaux comptes en cours d'année.

1- Comment faire un regroupement ?

Dans un premier temps vous devez avoir créé et activé votre compte « **Principal** » Ensuite vous devez vous munir des courriers de notification des comptes restants s'ils n'ont pas encore été créés ainsi que des identifiants et mot de passe des comptes déjà créés/activés.

Le **regroupement** de compte ne concerne que les **comptes responsables** et dans le but de <u>rattacher tous</u> <u>les enfants à un même responsable légal</u>.

Puis depuis la page d'authentification : <u>www.ac-bordeaux.fr/teleservices</u>

Saisir les informations du compte que vous souhaitez garder. Ce sera votre compte « Principal » Souchette Services	votre identifiant cria.bordeaux votre mot de passe
Bienvenu(e) sur Scolarité Services	VALIDER
qui vous propose différents services en ligne concernant la scolarité de vos enfants.	identifiant oublié ? → mot de passe oublié ? →



En cliquant sur le lien « Gérer son compte », vous arriverez sur l'espace de gestion du compte :

- modification Adresse mail
- modification du Mot de passe
- pour les responsables seulement, un bouton pour regrouper des comptes.





Guide de l'utilisateur

Il vous suffit alors :

- Soit de saisir les informations présentes sur les autres courriers de notification
- Soit de saisir les informations d'un autre compte responsable déjà activé.

	http://www.ac-bordeaux.fr/telese	ervices/		
En ce qui concerne votre compte d'	En ce qui concerne votre compte d'accès aux services en ligne :			
Vous trouverez ci-dessous, l'identifiant le Collège	t et le mot de passe de votre compte	e internet pour accéder aux services proposés par		
	Identifiant : cria.bordeaux1 Mot de passe * : 2BUYJ9C8 ' Mot de passe provisoire, à modifier lors d	e la première connexion.		
Negroupemen	T			
COMPTE DE CRIA.BORDEAUX PROFIL	■ REGROUPER DE ■ Compte à regrouper avec Saisissez ici l'identifiant et le mot de	Ci-dessus, les informations du courrier de notification qui doivent être reportées sur l'écran de regroupement des comptes.		
ENFANTS	votre compte actuel. identifiant du compte*			
← RETOUR	mot de passe du compte*			
SE DÉCONNECTER	*Champ obligatoire			
	SUIVANT	ANNULER		

La date de naissance de l'enfant vous sera également demandée.



Vous devez par la suite avoir l'écran suivant :

	REGROUPER DES COMPTES - CONFIRMATION		
	Elèves rattachés à votre compte : cria.bordeaux		
PROFIL	• Dylan		
ENFANTS	Elèves rattachés au compte que vous souhaitez regrouper : cria.bordeaux1		
🔶 RETOUR	• Florian		
	En validant cette opération, vous confirmez la fermeture du compte cria.bordeaux1 et le rattachement de		
5 SE DÉCONNECTER	rensemble des eleves cr-dessus au compte cha.bordeaux		
	VALIDER ANNULER		

Suivi de la confirmation de regroupement :

CONFIRMATION DE REGROUPEMENT DE COMPTES		
L'opération de regroupement des comptes a été effectuée avec succès. Seul le compte avec lequel vous êtes connecté reste disponible. Vous pourrez visualiser vos nouvelles informations d'ici quelques instants.		
VALIDER		

Une fois l'opération de regroupement de comptes terminé, votre écran de gestion de votre compte doit afficher la liste des enfants rattachés à votre compte principal.





Et sur votre écran d'accès aux services, une liste déroulante vous permettra de changer d'enfant à consulter.



2- Comment casser un regroupement de comptes ?

Seul l'établissement peut casser un regroupement de comptes en générant un nouveau compte Téléservices pour le responsable concerné. Vous devez donc faire la demande à l'établissement où sont scolarisés vos enfants.